



PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :

**le lundi 29 mars 2021
à 20h00 en visioconférence**

Présents : T. TONNELIER – V. POCHITALOFF - JC. PEYRIN - P. BANIZETTE - J. MUJICA – JM. GINEY - M. ANZALONE - O. FOURNIER – F. BRESSON – P. DURIF – N. JANVIER – G. QUEYREL – S. FERRATIER

Invités :

J. GRAND LABORET - N. ALLEMAND - H. BRUYÈRE - JC. LUNEL - G. CASSAGNE - J. GARDON - D. PEGAZ

Excusé : G. FAGUER

Le Président TONNELIER ouvre la séance à 20h05 et demande d'observer une minute de silence à la mémoire de Pierre Grange.

1) Adoption du Compte Rendu du Bureau Directeur du 6 mars 2021

Le compte rendu du Bureau Directeur du 6 mars est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Présidence (Th Tonnelier, G Cassagne)

- Résultats des élections du Comité Départemental du Rhône : victoire de la liste de Bernard Ferriti.
- Signature du partenariat avec la Plagne
- Avec le confinement du département du Rhône, il est envisagé de délocaliser le séminaire et le Bureau Directeur du 10 avril sur une autre MO.
- Réunion le 30 mars à la MO de Guilhaud Granges de la Commission Partenariat pour lancement du produit "Ouverture 2023".

3) Trésorerie Générale (V Pochitaloff)

- Présentation de la Commission Subvention

La Commission a été mise en place avec 3 secteurs principaux. A chaque niveau, un élu a été positionné avec un salarié de la Ligue pour la fluidité et la continuité du service.

A la tête de la Commission, Michel Coche et Pierrick Gerbier. A charge pour eux de coordonner et de superviser les 3 axes principaux : l'Agence Nationale du Sport, la Région et la FFR

ANS : Gérard Queyrel et Pierrick Gerbier sont responsables du suivi des subventions auprès de l'ANS

FFR : Valérie Pochitaloff et Thomas Baconnier sont responsables du suivi des subventions auprès de la FFR

Région : Michel Commeinhes et Gilles Cassagne sont responsables du suivi des subventions auprès de la région.
Pour les aider et pour les suivis des dossiers, le service des finances en la personne de Marion Hussenot et le DTL Jérôme Gardon pourront aider à l'instruction.

- Demandes budgétaires des différents Pôles et Commissions

Les Pôles et les Commissions sont relancés pour préparer leur demande budgétaire pour la saison 2021/2022.

Les responsables ont demandé à avoir plus de renseignements sur les années précédentes en termes de budgets accordés et dépensés.

Un retour leur sera fait pour ce qui existe dans la comptabilité analytique.

4) Pôle Nouvelles Pratiques (St Ferratier)

- État des lieux

Malgré une activité stoppée très tôt dans la saison et qui n'a repris qu'en stade 3 à ce jour, on note que notre Ligue se porte plutôt bien en terme de licenciés RLSP (Rugby à 5) puisqu' au 01 Mars, nous avons 1034 licencié(e)s contre 1056 à fin Juin 2020 avec une répartition de 63/37 entre les Masculins et Féminines.

On note aussi une progression chez les féminines de 7% alors que c'est l'inverse chez les masculins.

En revanche, nous avons une énorme perte concernant le Rugby Loisir avec Placage puisque au 01 Mars seulement 843 licences de prises contre 1817 à fin juin 2020 avec une répartition 95/5. Ce recul est dû au manque de visibilité à cause de la pandémie actuelle.

- Application Rugby à 5 : présentation et devis

Cette application aura vocation de couvrir l'ensemble des Nouvelles Pratiques (RLSP et RLO) et simplifiera l'ensemble des démarches administratives des clubs et du personnel de la Ligue.

Ce développement sera mutualisé avec les Ligues Ile -de-France et Bourgogne Franche Comté.

Après présentation des 3 devis, le prestataire proposé est Joffrey GAUZINS (Ile de France). Jean-Claude PEYRIN et Thierry TONNELIER rencontrant F. GRILL prochainement, ils échangeront avec lui concernant la sécurisation de la maintenance de cette application car Joffrey est auto-entrepreneur et travaille seul.

Suite à ce rendez-vous, nous présenterons le cahier des charges de l'application à M COCHE et L DELORME pour avoir leur ressenti sur le sujet.

5) Pôle Proximité- Bénévolat (G. Queyrel)

- Retour sur les séminaires "Équipes techniques". des 25 et 26 mars

Secteur Ouest au Chambon sur Lignon (43): Patrick BANIZETTE, Javier MUJICA, Gérard QUEYREL et René LARAINÉ étaient présents.

Secteur Sud à Vallon Pont d'Arc (07) : Henri Bruyère représentait les élus

Secteur Nord/Est à Voiron (38) : Jocelyne Grand Laboret, Marcel Anzalone et Jean-Claude Peyrin étaient présents.

Nous avons reçu un accueil chaleureux des CTC et de leur CTL. Le message du Président a été rapporté et commenté.

Les CTC sont tout à fait conscients et reconnaissants des mesures prises en leur direction.

Nous avons apporté quelques précisions sur le rôle et la position de la nouvelle équipe élue.

Nous avons souligné notre volonté de ramener de la proximité dans nos actions, nous avons précisé le rôle et la position des RRB, au soutien des CTC notamment. Il ressort que des rencontres de ce type avec présence des élus membres du Bureau sont importantes et ne peuvent que contribuer à un dialogue social constructif et apaisé.

Au Chambon sur Lignon, René Larainé a présenté sommairement l'opération de l'Amicale du Tournoi des 6 Nations: 5000 Cadets pour la Coupe du Monde 2023.

- Présentation des Commissions ANS et POS:

Les deux fiches servent de support à la présentation de ces deux Commissions très liées. (fiches jointes au CR)

Soumises aux voix, fiches et explications n'appellent aucun commentaire: approbation à l'unanimité.

6) Pôle Sportif (FI Bresson)

- Résultat du questionnaire fédéral :

Réponses au global de nos clubs.

Analyse des résultats faite par Pierrick GERBIER et transmise à la FFR le 26 mars dernier (respectant la deadline du 29 mars),

Réponses de nos clubs fédéraux analysées en Commission des Clubs Fédéraux le 29 mars entre 18 h 30 et 20 h.
2 visioconférences sont planifiées à destination de nos clubs fédéraux le matin du samedi 17 avril prochain : de 9 h à 10 h 30 pour la Fédérale 2, et de 11 h à 12 h 30 pour la Fédérale 3.

- Travaux en cours de la Commission des Épreuves pour la saison 2021/2022 :

3 formules de championnats territoriaux différents ont été retenues. Elles sont en cours de finalisation. Elles seront présentées lors du prochain Bureau Directeur du 10 avril prochain pour validation.

Réflexion sur le sujet des bonus/bonifications attribués aux clubs : bonus FFR, bonus Ligue, seuil plafond à mettre en place ou non.

Anticipation et réflexion sur la demande volontaire d'un club souhaitant descendre d'une division/série : chaque demande devra faire l'objet d'une demande officielle transmise par le club requérant. Chaque dossier sera étudié au cas par cas par la Ligue : Commission mixte à définir.

7) ETR (J Gardon)

Point 1 : Microsoft Office + nouveau PC C.T.C

Les nouveaux PC des CTC sont de très bonne qualité, merci aux Elus pour la prise en compte des besoins ; besoin de clarification pour la dotation Microsoft pour la suite.

Point 2 : Maison Ovale C.F.

Pas ou peu de WIFI ; problèmes de qualité de prestation pour nos formations et nos Conseillers Techniques.

Point 3 : Maison Ovale G.G.

Quid de l'accès pour les sportifs à la photocopieuse du bas et au local matériel ?

Point 4 : AGENCE NATIONALE DU SPORT Emploi

Point sur la circulaire ANS ; relais vers les CD + les clubs.

Point 5 : Observatoire Emploi filière rugby en AuRA

Travailler sur la feuille de route.

Point 6 : PPF

Toutes les actions PPF sont en stand-by en ce moment ; point après le 03 mai 2021.

Point 7 : CS M15 : plan d'action et organisation

A la suite des annonces FFR, tout est en stand-by ; travail en ce moment avec les collègues sur le futur plan d'action du mois de mai 2021. Celui-ci sera proposé aux Élus de la Ligue AuRA pour validation à J-10 -c'est-à-dire vers le 20 ou 21 avril.

Point 8 : IREF :

Travaux sur la vision à faire avec les Élus, afin de fluidifier le fonctionnement notamment la réactivité de la structure (espaces de décision...).

RAPPEL : être QUALIOPI (15 avril audit blanc, 3 mai audit final), CID certification, Appel d'offre CAMPUS 2023 retour en mai 2021, enjeux importants : (structuration des clubs, valorisation de l'image du rugby, organisation administrative des clubs, travailler en réseau avec les structures comme tête de réseau...).

- Travail effectué (note de cadrage) autour du plan de continuité des BF en avril 2021,
- Plan de charge C.T.C : Planification certifications finales des BF à programmer,
- Habilitation de formateurs : à planifier,
- Parcours de réactivation : Énorme travail effectué par le groupe, un grand merci à David LAZERT tout particulièrement.

Point 9 : PROJET CTC

Selon les préconisations de la FFR, il est possible de diminuer la charge de travail en ce moment pour garder du volume pour mai et juin.

Dimanche 04 avril, la convention FFR/FCG & Ligue AuRA sera signée officiellement concernant le projet CTC FCG avec Benjamin PERRIER.

Il est rappelé que les formations FNE pour les CTC sont de la compétence des EH/administratifs, ce n'est pas aux CTL et DTL d'organiser cela.

Point 10 : PLAN DE RELANCE DE L'ETAT

Il s'agit de bien maîtriser les différents thèmes de celui-ci pour pouvoir le relayer auprès des clubs (ANS EMPLOI, 1 JEUNE 1 SOLUTION (SESAME), APPRENTISSAGE, FOND DE SOLIDARITÉ, PASS SPORT, LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES... (voir PJ).

Point 11 : retours des stages CTC en secteurs

Très bons retours des CTC et des élus présents ! A renouveler ; merci à toutes et tous pour votre implication.

Point 12 : APPEL A PROJET RUGBY SOCIAL CLUB

Les CTC devront remplir une feuille « d'évaluation » interne dans le cadre des demandes d'aides, les CTL idem avec les CD.

Voici les clubs qui ont déposé un dossier : LE PUY / MONTBRISON / ANDREZIEUX / VENISSIEUX / RILLIEUX STADE METRO / ISSOIRE / AIX / BIEVRE / CHASSIEU / CHARTREUSE / LOU / CRUSSOL.

Les CD : CD 73/74/69/07/43

Point 13 : Formations DESJEPS validées par la Ligue pour A.NEFOUSSI & G.HENRY, sous réserve de réussite aux tests d'entrée, NDLR.

Point 14 : Infos diverses :

- Dispositif de soutien psychologique pour les salariés et dirigeants du sport
- 45 NOUVEAUX OUTILS PUBLIÉS DANS LA BOÎTE À OUTILS RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS
- Les aides BAFA et BAFD en région Auvergne-Rhône-Alpes

Point 15 : Info ERASMUS SPORT

Le nouveau programme Erasmus+ (2021-2027) reconduit le volet Sport et le soutien de la Commission européenne à des projets européens sur le sport.

Les projets sport devront s'inscrire dans l'une de ces priorités et/ou dans une des priorités suivantes spécifiques au volet sport :

- Encourager la pratique du sport et de l'activité physique (bienfaisante pour la santé, jeux et sport traditionnels, soutien à la mise en place de la Semaine Européenne du Sport)
- Promouvoir l'intégrité et les valeurs du sport (lutte contre le dopage et la corruption, bonne gouvernance, promotion des valeurs positives)
- Promouvoir l'éducation dans et à travers le sport (développement de compétences, double-carrière, promotion de la mobilité, employabilité à travers le sport)
- Combattre les comportements néfastes dans le monde du sport (la violence, le racisme, toute forme de discrimination et d'intolérance ainsi que la radicalisation dans le sport, promouvoir l'égalité dans le sport dont l'égalité des genres)

Contacts

Agence Erasmus + France Jeunesse & Sport

Auréli BEZAULT - aurelie.bezault@service-civique.gouv.fr

Maxime RENARD – maxime.renard@service-civique.gouv.fr

8) Pôle Scolaire (P Banizette)

La première Commission Scolaire, celle de l'académie de Lyon s'est tenue en visioconférence le mardi 16 mars sous la Présidence de Michel Brivet.

Elle a regroupé une quinzaine de personnes.

La prochaine sera celle de l'académie de Grenoble prévue par Thierry Réguillon le mardi 29 mars. La troisième, programmée le 07 avril par Alain Leroy, regroupera les interlocuteurs de l'académie de Clermont-Ferrand.

Il faut savoir qu'une Commission Scolaire est par nature un peu différente de la plupart des autres Commissions de la Ligue. Elle implique la participation de nombreux partenaires extérieurs dont la présence est indispensable pour créer et entretenir les liens nécessaires pour mener à bien des projets communs.

Outre nos propres interlocuteurs de la Ligue :

Représentants de chacun des départements, arbitre, techniciens, élus, s'ajoutent les représentants des associations du sport scolaire (USEP/UGSEL/UNSS), des enseignants experts, des représentants de l'éducation nationale, IA IPR EPS, de l'administration du premier et du second degré du privé et du public.

Si bien qu'au total nos trois Commissions Académiques auront rassemblé pas moins de 54 personnes.

Cette complexité explique que nous ayons un peu tardé à démarrer !

Bien qu'un peu longue, la première Commission s'est parfaitement déroulée.

Elle a hélas confirmé nos pires craintes :

Aucune action ne pourra être envisagée d'ici le mois de juin avec le scolaire, quel qu'il soit.

Conséquences :

- Toutes les prévisions budgétaires du POS scolaire sont caduques.
- Le travail des trois commissions académiques se résumera pour 2020/2021 au suivi des multiples conventions (plus de 40 !) ainsi qu'à la préparation du projet 2021/2022 en espérant qu'il se déroule sans anicroches.

Autres informations :

- PAD : Contrairement aux autres années mais on peut comprendre pourquoi, tous les départements qui ont déposé un ou deux « Projet PAD » dans les temps devraient recevoir la somme forfaitaire de 1500 euros de la FFR. La situation de l'Ardèche et du Cantal, oubliés semble-t-il, a fait l'objet d'une intervention de notre part auprès de la Commission Scolaire Nationale.
- Concernant l'état actuel des sections sportives en AuRA et la liste des sections qui ont demandé à accéder au statut de « Section Sportive Excellence », consultez la PJ.

9) Pôle Développement (O Fournier)

- EDR / M14G / M15F

Réunion de la Commission (hors départements) le 19 mars 2021 avec Responsables MO + Ref CN EDR et M14 + CTL + François ANNE + Max GAILLARD.

L'objectif est de préparer les grandes lignes de la saison prochaine en suivant au mieux le cadre FFR mais en étant force de propositions. Ces projets seront présentés aux départements avant diffusion :

- François ANNE pour le jeu libre avec les mêmes règles à l'école comme en clubs.
- Maxime GAILLARD pour les tournois par Tailles / Poids.

Pour ces deux sujets, la Commission doit élaborer des documents précis pour en faire la proposition aux départements et aux clubs sur la base du volontariat.

Mise en place de séminaires par MO pour partage des projets avec départements, clubs et CTC : très difficile à planifier pour laisser la priorité aux tournois s'il y a reprise. Sur la base des documents précédents + une présentation du fonctionnement nous nous orientons sur des réunions par départements ou par bassins.

Distribution livrets jeune joueur / Médailles : Tous les départements n'ont pas distribué les livrets en se justifiant par la volonté de vouloir fournir des explications d'utilisation. La CN EDR insiste pour cette remise sachant que certains thèmes obligatoires pour la validation des niveaux sont impossibles au stade 3 (placage / poussée). Dans ces conditions, la Commission ne procédera à aucun retrait de label ou de niveau de label. Pour les médailles la CN EDR devrait modifier le texte qui aujourd'hui traduit par l'imposition d'achats des médailles. Pour information, certains CD prennent en charge tout ou partie du coût des médailles, d'autres ne gèrent que la collecte.

Information sur les directives données à l'US Pays de Gex et des éducateurs sur le départ avec un trop grand nombre de joueurs M12.

- Féminines

Une seule réunion d'échanges pour l'instant d'où il ressort que les équipes de CD sont à la fois nécessaires et à la fois mises à mal par l'obligation d'équipe féminine en fédérale. On constate également une concentration dans les équipes « pros ».

Il reste difficile de faire des généralités tant les départements sont différents (configuration, volonté politique...exemple CTD missionné sur les filles en CD74)

2 axes de travail :

Plus de communication, plus de visibilité sur notre site et nos réseaux sociaux, mais aussi par les CTC et les RRB pour « vendre » les formations d'éducatrices et d'entraîneures.

Financement des BF ou DE pour les filles.

- Solidarité et Grands Blessés

Jean-Pierre Verdier sera accompagné d'Alain Koch pour Montbonnot, Daniel Roulet pour Clermont et Olivier Costa pour Guilherand. D'autres membres seront présents dans chaque MO.

L'objectif est d'accompagner d'éventuels nouveaux blessés, même si on n'en souhaite évidemment pas.

Garder le contact avec les grands blessés actuels :

- Par les réceptions avant Noël et les barbecues de fin de saison (sans doute à sectoriser par MO)
- Par l'accompagnement aux matches de clubs pros (CSBJ, LOU, USO, FCG + ASM à mettre en place)
- Par la communication des informations
 - o De la Ligue vers les Grands Blessés
 - o Diffusion des flashs infos de la Fondation FERRASSE
 - o Mise en lumière des actions des clubs restés en contact de leurs blessés
 - o Mise en place d'un vrai réseau à l'aide de la Commission Médicale pour le suivi des complications et des incidences d'une vie en fauteuil par exemple.

10) Pôle France 2023 (N. Janvier)

CAMPUS 2023

12 réunions ont été organisées par la Commission CAMPUS 2023, entre le 11 et le 19/03/2021, pour chacun des CD. L'objectif était de réunir les structures inscrites sur le dispositif et dans l'attente d'un apprenti afin de répondre à leurs questions.

Un document présentant le dispositif, les fiches de missions, les chiffres sur la Ligue AuRA avait été envoyé en amont aux structures et nous voulions avant tout des réunions d'échanges à partir des questions des structures. De ce fait, les réunions ont toutes été différentes les unes des autres, en fonction des problématiques du département, mais aussi en fonction des informations envoyées par CAMPUS 2023 au fur et à mesure de la semaine.

Ces réunions « très pratico-pratiques » ont été très appréciées en général, si l'on en juge les retours que nous avons eus et les structures ont répondu présentes à 93%.

Nathalie Janvier remercie très vivement tous les président(e)s de CD, les CTC, les Référents Régionaux de Bassin qui ont été présents, ainsi que Denis FARNIER, Jean BESSIERE, Sandrine BATIFOULIER DUBOIS de la Commission qui ont apporté leur étroite collaboration et bien sûr Lauriane DALLE, notre coordinatrice régionale qui a animé l'ensemble des réunions et a répondu avec beaucoup de professionnalisme à l'ensemble des questions.

Ces réunions seront reconduites tout au long du dispositif (en alternant Présentiel /Distanciel) afin que les tuteurs mais aussi les apprentis puissent échanger entre eux.

Pour information, seule la Ligue AuRA a organisé ce type de réunions en étroite collaboration avec Campus 2023.

La phase d'affectation se terminait aujourd'hui puisque les contrats devaient être signés le 29 mars au plus tard. (Convention de mise à disposition des structures signées avant le 9 avril). A ce jour, nous aurions au sein de la Ligue 134 apprentis pour 167 demandes (chiffre non définitif) soit 80% des structures ayant obtenu satisfaction. La difficulté pour les structures étant les plus éloignées des centres AFPA car il est difficilement envisageable de faire de grandes distances chaque jour pour les apprentis. (Lauriane a proposé aux structures non pourvues de rechercher éventuellement des candidats en interne et cherche aussi des solutions avec des candidats d'autres Ligues ayant accepté d'être mobiles).

A noter que les personnes bénéficiant d'une RQTH ont jusqu'au 4 Avril pour s'inscrire sur le dispositif. (Donc candidats potentiels en plus).

Suite aux annonces gouvernementales de jeudi passé, les candidats ont tous été mis en chômage partiel avec maintien de leur salaire par CAMPUS 2023, et pour l'instant ils suivent uniquement les cours dans les centres AFPA (en distanciel ou en présentiel). Ils ne seront mis à la disposition des structures qu'à compter du 26 Avril si pas de changement du contexte sanitaire.

Ceci est sans doute une bonne chose car cela va permettre à nos structures d'anticiper à minima et de préparer au mieux l'accueil des candidats.

Il me semble important de rappeler enfin que ce sont bien des apprentis en formation que nous recevrons et non des salariés en tant que tels. Notre rôle, en tant que tuteur, sera de les accompagner, de les former et de leur transmettre un certain nombre de compétences leur permettant de réussir un diplôme. Ce dernier qui les conduira, nous l'espérons vers une professionnalisation future.

Pour information, concernant la Ligue AuRA:

7 apprentis seront mis à disposition des Maisons Ovale

- Une apprentie à Montbonnot : Lucie GARIN (bac + 5)

- Un apprenti à Guilhaud Granges : Bastien BOUVERON (bac +3)
- Deux apprentis à Clermont Ferrand, dont un en mutualisation avec plusieurs structures : Clément TRAFALKO (bac +3) et Mathilde LAZARKO (bac +3)
- Trois apprentis à Chaponnay : Malou VIEIRA (bac +5), Neven ORGUELT (bac +5), Jeffrey MORMIN (bac +5)

2 apprentis seront mis à la disposition de la Ligue AuRA

- Marianne MOSTIER et Laurent ALLIOD.

France 2023

Nous avons prochainement une réunion de travail avec nos deux directeurs de site.

Nous avons commencé à travailler sur un plan de communication avec le service communication afin d'anticiper et d'organiser au mieux la communication vers les différents acteurs.

11) Secrétariat Général (J Cl Peyrin)

- Information adresses Gmail (AuRA service, IREF, 2001A)

Une adresse AuRA service va être mise en place dans chaque MO et elle sera ouverte par chaque Secrétaire Général de MO.

Une adresse IREF a été créée, elle sera gérée par Eric Lemaire, Alain Leroy et les divers formateurs.

L'adresse 2001a@ffr.fr, actuellement ouverte par le service Communication sera prochainement réorientée vers le secrétariat général.

12) Questions diverses

- Demande de diffusion des comptes rendus des Bureaux Directeurs à l'ensemble des Élus :

La diffusion se fait après la validation des comptes rendus par les Bureaux et Comités Directeurs.

- Cohésion sociale :

Denis PEGAZ rappelle l'appel à projet du Rugby Social Club.

- Election du Représentant des Comités Départementaux :

Cette élection prévue lors de la réunion du 24 avril en présentiel à Chaponnay devra probablement être repoussée ou se dérouler en visio en raison des contraintes sanitaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Bureau Directeur est levée à 22h30.

Le Secrétaire Général,



Jean Claude PEYRIN